

Présidence :	Jean-Bernard Hus
Membres présents :	MM. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Laurent Fouché, Bruno Renon
Membres excusés :	Mme Véronique Autexier M. Jean Guillen
Invité excusé :	Néant
Membres absents :	Néant.
Invités absents :	Néant.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'art. 30 – paragraphe 2 - des RG de la LFNA) par lettre) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (art. 30 – paragraphe 3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV N° 02 du 09/08/2021)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude de report de la 1^{ère} journée de championnat seniors
- Etude des « montées et des descentes » saison 2022/2023
- Organisation des coupes départementales
- Validation du calendrier des compétitions

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence

Validation du PV précédent

Le PV n° 02 de la réunion de la commission des compétitions Séniors est approuvé sans modification. ([LIEN](#))

Informations de l'animateur

L'animateur informe les membres de la commission de la démission de Jean-Jacques Raboisson. Le président et les membres de la commission lui adressent leurs plus vifs et sincères remerciements pour les services rendus.

L'animateur informe les membres de la commission qu'il a été invité au Bureau du Comité de Direction programmé le lundi 30 août 2021. Lors de cette réunion, l'animateur a présenté le tableau des « montées et des descentes » au titre de la saison 2022/2023. Celui-ci devra être validé par le prochain Comité de Direction.

Il a été également abordé le sujet d'un éventuel report des compétitions.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Etude de report de la 1^{ère} journée de championnat séniors

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle (COVID 19) et étude des diverses propositions, les membres de la commission prennent la décision suivante :

- à titre exceptionnel et **uniquement** pour la 1^{ère} journée de championnat (11 et 12/09/2021), il pourra être accordé au club qui en fait la demande (pour tout club de la 1^{ère} à la 5^{ème} division) un report étudié au cas par cas, sans consultation du club adverse, Le report d'une équipe n'a aucune incidence sur les autres équipes du même club.

Les clubs devront exprimer leurs vœux pour le lundi 06 septembre 2021 dernier délai.

La date de report des rencontres est impérativement fixée au jeudi 11 novembre 2021.

Décision 01 : Les membres de la Commission valident cette proposition. Les clubs seront directement avisés par la messagerie Zimbra.

2° - Etude des « montées et des descentes » au titre de la saison 2022/2023

Après exploitation du tableau synthétique, les membres de la commission proposent au Comité de Direction la validation de celui-ci.

Décision 02 : Les membres de la Commission proposent la validation de cette proposition. Les clubs seront directement avisés par la messagerie Zimbra.

3° - Organisation des coupes départementales

Après avoir procédé au recensement et à la vérification du nombre d'équipes engagées dans les diverses coupes départementales, les membres de la commission prennent la décision de planifier l'organisation des coupes départementales.

- Coupe de la Charente : 64 équipes engagées réparties sur 6 tours
- Coupe du District : 37 équipes engagées réparties sur 6 tours
- Coupe des Réserves : 68 équipes engagées réparties sur 7 tours

Décision 03 : Les membres de la Commission valident le calendrier des coupes

4° - Validation du calendrier général des compétitions

Après avoir procédé à la vérification des informations notifiées sur le calendrier des compétitions et après avoir planifié les dates des coupes départementales, les membres de la commission valident le calendrier des compétitions seniors.

Ce calendrier sera proposé au Comité de Direction du 13 septembre 2021 avant mise en ligne sur le site du District.

Celui-ci sera complété, au fil de l'eau, par les compétitions « jeunes » et « féminines ».

Décision 04 : Les membres de la Commission valident le calendrier des Compétitions

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

2° - Etude des courriers reçus

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Courrier :

- Courriel du secrétaire de l'U.A.S Verdille du vendredi 20 août 2021 - Demande de modification du calendrier - Avis défavorable → **La commission a parfaitement respecté les desiderata formulés sur la fiche d'engagement.**
- Courriel du club du F.C Nersac du lundi 23 août 2021 - Demande de report de la 1^{ère} Journée de championnat (D2 - Poule B) F.C Nersac/AM.J Montmoreau et (D4 - Poule D) F.C Nersac/A.S Condéon-Reignac → **Avis défavorable du club de l'AM. J Montmoreau** (Voir courriel ci-dessous)
- Courriel du Président de l'AM.J Montmoreau du mardi 24 août 2021 - Refus de demande de report de la rencontre F.C Nersac/AM.J Montmoreau
- Courriel du secrétaire de C.A St Même les Carrières du mardi 24 août 2021 - Demande de changement de Poule - Avis défavorable → **Suite au courriel du mardi 20 juillet 2021, la commission a honoré la demande de changement de poule**
- Courriel du Président de Jarnac Sports du mercredi 25 août 2021 - Désideratas pour les équipes B et C - Avis défavorable → **Désiderata parvenus au District après l'élaboration du calendrier**
- Courriel du Président de l'U.S AM Montbron du mardi 31 août 2021- Demande d'information sur l'élaboration du calendrier des compétitions → **L'animateur de la commission prendra contact avec le Président du club.**
- Courriel de la mairie de Linars du vendredi 27 août 2021 - Arrêté municipal interdisant la pratique d'activités sportives sur les terrains de football du vendredi 27 août 2021 à 16h00 au lundi 20 septembre 2021 à 08h00 - Le District mandate 2 membres de la C.D.T.I.S pour vérifier la conformité du terrain annexe → **Une décision sera prise après le compte-rendu.**

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 01/09/2021

- **Décision 01 : Les membres de la Commission Compétitions Séniors valident cette proposition**
- **Décision 02 : Les membres de la Commission Compétitions Séniors proposent la validation de cette proposition**
- **Décision 03 : Les membres de la Commission Compétitions Séniors valident le calendrier des coupes**

- **Décision 04 : Les membres de la Commission Compétitions Séniors valident le calendrier des compétitions**
- **Décision 05 : Questions et informations diverses (voir paragraphe concerné)**

La prochaine réunion est fixée au mercredi 15 septembre 2021 à 17h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00

L'animateur
Hus Jean-Bernard



Le Secrétaire
Fouché Laurent

